



EXTRAIT N°09/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 JANVIER 2021

Date de la convocation :
Le 19 janvier 2021

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :
Présents 28
Procurations 2
Absents 2
Excusés 1

En cours de Séance :

Présents 28
Procurations 2
Absents 2
Excusés 1

L'an deux mil vingt et un et le vingt-cinq du mois de janvier, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.

PRESENTS : Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. PALIX Pierre, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. DELPHIN Laurent, Mme MENCE Marielle, M. ADELAIDE Michel, Mme Sandrine RIERNY, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme FRANCOIS Francine, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.

ABSENTS EXCUSES : M. ARETO Joseph, (procuration à M. Claude ADELE), Mme LARAIRIE Sylvia, (procuration à M. Jean-Christophe ROSELET), ATHANASE Rémy.

ABSENTS NON EXCUSES : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane.

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE 02 FEV. 2021

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DGA3), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST), M. José SOUDOUROM.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Josée LAMIN pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

CONSTRUCTION DU LOCAL ADMINISTRATIF DU SERVICE TECHNIQUE

Modification du Plan de financement

Le Maire expose :

Par délibération du Conseil municipal du 14/09/2020, cette opération ainsi que son plan de financement ont été approuvés pour un montant prévisionnel de 130.000,00 € avec une participation CTM à 104.000,00 € et CACEM de 13.000,00 €. Sur la base du rapport du Bureau d'études INGEFRA et de l'architecte consultés, l'estimatif prévisionnel incluant la structure adaptée et les travaux à réaliser, se chiffre à 198.579,08 € H.T., soit un surcoût de **68.579,08 €**.

Un diagnostic « solidité » du bâtiment existant est préconisé, notamment sur l'atelier des services techniques comportant trois niveaux afin de vérifier la faisabilité du projet.

Les honoraires forfaitaires de l'organisme CH2 TECHNI-CONTROL retenu pour cette prestation se chiffrent à **1.500 €** H.T.

Le plan de financement de l'**aide complémentaire** pour l'opération "Construction du local administratif du Service technique" d'un montant prévisionnel de **70.079,08 €** est le suivant :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
AIDE <u>COMPLEMENTAIRE</u> POUR La construction du local administratif du Service technique	70.079,08 €	VILLE (Autofinancement) CACEM (Fonds de concours) C.T.M. (A.C..T.C.)	7.007,91 € 7.007,91 € 56.063,26 €	10 % 10 % 80 %
TOTAL	70.079,08 €	TOTAL	70.079,08 €	100 %

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER la modification du plan de financement tel que présenté ci-dessus.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 25 janvier 2021

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

